



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 1<sup>er</sup> décembre 2015

## Communiqué de presse

### Lancement des appels à projets du PO FSE État Martinique 2014-2020

Le FSE est mobilisé pour relever les défis qui conditionnent l'engagement de la Martinique dans un processus de croissance intelligente, durable et inclusive en cohérence avec le diagnostic territorial.

Afin de relever ces défis, des appels à projets sont lancés pour des demandes de subvention FSE sur les axes stratégiques d'intervention suivants :

- Axe 1 :** Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi.
- Axe 2 :** Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi.
- Axe 4 :** Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous.

Ces appels à projets sont disponibles sur les sites :

<http://europe-martinique.com/>  
<http://www.martinique.dieccte.gouv.fr>

Les nouvelles demandes de subvention devront obligatoirement être présentées dans l'application «Ma démarche FSE»:

**[https://ma-demarche-fse.fr/si\\_fse/servlet/login.html](https://ma-demarche-fse.fr/si_fse/servlet/login.html)**

Afin de contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le PO, de renforcer l'effet levier des fonds européens et d'assurer un traitement équitable dans l'instruction des demandes, des critères de sélection spécifiques ont été définis.

Vous retrouverez tous les documents utiles sur les sites de la DIECCTE Martinique ou de la préfecture en cliquant sur les liens suivants :

<http://www.martinique.dieccte.gouv.fr/Le-Programme-Operationnel-FSE-2014,17766>  
<http://www.martinique.pref.gouv.fr/Prefecture/Nos-missions/Amenagement-du-territoire-et-developpement-economique/Fonds-europeens>

**Informations :** Monsieur Patrice PEYTAVIN téléphone 05 96 71 15 22 ou par mail à [patrice.peytavin@dieccte.gouv.fr](mailto:patrice.peytavin@dieccte.gouv.fr) ou [972.fse@dieccte.gouv.fr](mailto:972.fse@dieccte.gouv.fr).

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – [ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr) 1/1